

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

NUMERO SPECIAL

TRES, TRES, TRES, TRES IMPORTANT

Plusieurs licences sont parvenues, sans le cachet du médecin, sans la signature du pilote ou sans le cachet du club.

Même, si par malchance, ces licences sont validées par le secrétariat de la Ligue.

Elles sont retournées, OBLIGATOIREMENT, par la Fédé

et plus grave, elles risquent d'être suspendues,

ce qui fait que les pilotes ne sont plus couverts, tant qu'elles ne sont pas régularisées.

Je demande donc à **TOUS et TOUTES** d'être très vigilant

avant de transmettre les imprimés de licences à l'échelon suivant,

et à NATHLIE de renvoyer toutes les demandes incomplètes.

Il est également interdit d'essayer de rédiger une licence avec un imprimé de 2012.

Actuellement, nous cherchons à rectifier ces problèmes. **11 clubs sont concernés.**

(13 suite au courrier de ce matin jeudi 14 février). C'est long et pénible.

Je compte sur vous tous pour que de tels faits ne se produisent plus.

JP Tourte

Courrier Reçu ce jour

Bonjour M. TOURTE

Comme convenu hier au soir, je vous prie de trouver la liste des adhérents concernés par des anomalies sur la demande de licence 2013.

Ces demandes vous ont été retournées pour traitement dans des délais rapides. Vous pourrez remarquer que pour certaines, le retour n'a pas toujours été effectué.

Je me permets de vous rappeler, qu'au regard de la délégation de gestion des licences et des affiliations, pour laquelle une contribution de 9.5% des droits de licences et affiliations vous est versée, le secrétariat de ligue doit respecter, notamment, les conditions de contrôles des licences et ce dans un esprit de très haute qualité.

Les anomalies détectées par mon département Affiliations et Licences vont donc à l'encontre de vos obligations en cette matière.

Il est impérieux que votre secrétariat ne saisisse pas de demande de licence qui présente des informations manquantes ou erronées ; comme vous le savez, il en va de la responsabilité de la FFM en cas d'accident survenu à un adhérent qui aurait une demande de licence non conforme.

Je vous remercie de veiller à ce que ces consignes sont respectées y compris auprès de vos moto-clubs qui sont le 1er point d'entrée de la demande de licence. Je pense que les sensibiliser sur les points de contrôle obligatoires complète toute la chaîne de qualité que la FFM a mise en place depuis ces deux dernières années.

Je vous remercie donc de faire traiter le retour des demandes de licences corrigées dans un de 8 jours, en cas de non retour, vous nous contraindrez à suspendre l'adhérent concerné.

Je vous compte sur votre diligence et sur celle de votre secrétariat. Je reste bien sur à votre disposition pour tout aménagement de votre gestion pour vous et nous assurer une gestion qualitative exemplaire.

Bien cordialement

Michel LEROY
Directeur Administratif et Financier

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 29 / Fax : 01 49 23 77 14

LES LICENCES CONCERNEES

RETOUR DE CONTRÔLE DES LICENCES SAISON 2013

Code Adhérent	Nom	Date d'envoi du retour	Date de réception du retour de la licence	Club	Anomalie
205848	BRISSON Jerome	17/01/2013		MV CHALONS	Visa et cachet du Club
231566	CELCE Dominique	17/01/2013		MX TEN PIT	Signature du demandeur
008177	DELANDHUY Jean-Noel	17/01/2013		AMC SOMMAUTHE	Signature du demandeur
200489	FRANCOIS Florian	17/01/2013		MC MANRE	Visa et cachet du Club
145529	LAVOYE Nicolas	17/01/2013		MCCA HERMONVILLE	Signature du demandeur + signature du médecin
085546	LETE Vincent	01/02/2013		MC VENTEUIL DAMERY	Date de l'examen
200291	DIDON Remy	05/02/2013		MC LATRECEY	Signature du demandeur
106138	MAGINOT Nicolas	05/02/2013		MC LATRECEY	Visa et cachet du Club manquant + date de l'examen
234199	SCHMUTZ Romain	05/02/2013		MC 3 COMMUNES	Date de l'examen + Cachet et signature du médecin
165367	BOOMKARTNER Francky	07/02/2013		UM MARNE	Date de l'examen + CACHET et signature du médecin
161607	CHAPLAIN Jean-Francois	07/02/2013		MC MAILLY LE CAMP	Signature du demandeur
224007	DRUMELLE Lucas	07/02/2013		UM MARNE	Date de l'examen + CACHET et signature du médecin
248672	REGOUBY Didier	07/02/2013		UM MARNE	Signature du médecin + Visa et cachet du Club
043189	LUTRAT Patrice	12/02/2013		MC LES RICEYS	Date de l'examen
058895	SIMON Jordan	12/02/2013		MV CHALONS	Date de l'examen et signature du médecin

> Message du 11/02/13 07:44
> De : "PREF51 Manifestations Sportives"
> A : "Joel FRIQUET"
> Copie à :
> Objet : terrain de moto cross
>
> Bonjour M. Friquet,
>
> Le terrain de moto cross de Chalons a été dénivélé. (j'y suis passé hier)
>
> **Pour le terrain de Sermaize les Bains, pas de nouvelles du Président. Vous serait-il possible de prévenir tous les licenciés de ne plus s'entraîner sur ce terrain ?**
>
> Bonne journée et à mercredi à Nogent l'Abbesse. J'ai aperçu ce terrain samedi. Je n'ai pas vu de pneus et il doit être bien entretenu (vu de la route).
>
> Cordialement
>

de : "christian DENIZET" <christiandenizet@gmail.com> • [ajouter à mes contacts](#)
A : "Le grenier de Jean Pol" <jptourte@voila.fr>
date : 13/02/13 à 10h57
objet : Décès de notre ancien Président

[voir l'en-tête complet](#)

Bonjour, par ce mail, j'ai le regret de vous annoncer le décès de Monsieur MILANI Alain dans sa 59^o année et qui a fait parti du club de motoball de Vitry depuis les années 1970, il a commencé comme joueur ensuite comme mécanicien du club (dont 10 ans mécanicien dans l'équipe de France) et ensuite a pris la présidence du club pendant une dizaine d'années jusqu'en 2006.

Le club perd un grand homme, un ami exceptionnel et serviable à tout moment.

A bientôt.

Salutations sportives.

DENIZET Christian.
Président du MBVC.

**Liste des inscrits à la formation recyclage ocs/odc 1° degré moto-cross
du 23 fevrier qui aura lieu au restaurant "au Clair Chêne" à Sommauthe 08240**

Brion	Denis	132926
Rossato	Aline	070523
Delandhuy	Jean Noel	008177
Desmarais	Jerome	161544
Lachut	Joel	075397
Picard	Cedric	136392
Pierson	Gilles	079252
Raguet	Jean Paul	048040
Wauthier	Dominique	119610
Hirson	Aurelie	233866
Gourdet	Marcel	203699
Normand	Marcel	027852
Franke	Eric	010633
Hue	Nicolas	235037
Lisart	J Philippe	055482

Formateur : Didier LAROSE

LISTE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION DES COMMISSAIRES DE PISTE

22 FEVRIER A 19h.

Lieu : 1 place du Centre - 10170 Les Grandes Chapelles

Candidats :

AUBE :

GRANMONT Jonathan

DOSNE Jean-Maurice

CAQUEUX David

LALAGUE Benoit

LARTILLIER Thibault

LESTANT Pascal

GAGNARD Lionnel

PERTEGA David

RAMPANT Dominique

PRESTAT Jean-Christophe

HAUTE MARNE

HONNERT François

MEUSE

LAPAGLIA José

+ BERTRAND Fabrice

MARTINET Didier

Formateur : Michel SOT

LISTE DES CANDIDATS AU SEMINAIRE

COMMISSAIRES TECHNIQUE

A TRANSMETTRE A LA FFM

A l'attention de Mme Gwenaëlle AMARO

Tel : 01.49.23.85.64 / Fax : 01.49.23.77.23 / e-mail : gdiffer@ffmoto.com

Date :16/02/2013

Lieu : Chamery Marne

Formateur : M Joël FRIQUET

N°	NOM Prénom	N°LICENCE			Revalidation remise à niveau	
			1 ^{er} Degré	Résultat	DEBUT	FIN
1	Jean HUSSON LMCA		X		16/02/2013	
2	Sébastien JACOT LMCA	084269	X		16/02/2013	
3	Camille VITTER LMCA		X		16/02/2013	
4	Peter NAUHEIMER LMCA		X		16/02/2013	
5	André ROSENBAUM PICADIE		X		16/02/2013	
6	Stéphane DELESCAUT FLANDRES	145208	X		16/02/2013	
7	Didier MAGNIN Ton-Up		X		16/02/2013	
8	Philippe SALVIT Ton-Up		X		16/02/2013	
9	Bernard ROULLET Ton-Up		X		16/02/2013	
10	Jean-Marc RIMET Ton-Up		X		16/02/2013	
11	Vincent ROULLET Ton-Up		X		16/02/2013	
12	Philippe BEAURAIN Ton-Up		X		16/02/2013	
13	Mathieu LEYTERE Ton-Up		X		16/02/2013	
14	Alain MICHEAU Ton-Up		X		16/02/2013	
15	Julien LEYTERE Ton-Up		X		16/02/2013	

COLLEGE DES LIGUES ET COMITES REGIONAUX

ACCUSE DE RECEPTION D'ACTE DE CANDIDATURE
AUX ELECTIONS AU COMITE DE DIRECTION
DU CROS CHAMPAGNE-ARDENNE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE
DU SAMEDI 16 MARS 2013

Nous, soussignés, certifions avoir reçu de la ligue de MOTOCYCLISME le 21 janvier 2013
l'acte de candidature de :

Monsieur Joël FRIQUET

en qualité de **délégué titulaire au collège des ligues et comités régionaux,**
et

Monsieur Philippe SEGUIN

en qualité de **délégué suppléant au collège des ligues et comités régionaux,**

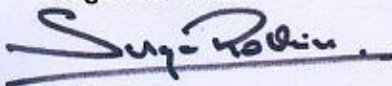
pour les élections au Comité de Direction du CROS qui auront lieu le samedi 16 mars 2013
à Châlons en Champagne.

Règlement intérieur article 8.2 page 4/7 : « A l'initiative du Comité de Direction, un comité de surveillance des opérations électorales composé de non candidats se prononcera sur la validité des candidatures. Celles-ci, après validation par le Comité de Direction sur proposition du comité de validation, seront enregistrées et portées à la connaissance des membres du CROS quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée électorale. »

Fait à Châlons en Champagne, le 23 janvier 2013.

Le Président,

Serge ROTHIER



La Secrétaire Générale Adjointe,

Jeanne TEDESCHI

